

Pétition: Pas de participation de la Suisse et de l'Autriche au système de défense aérienne "Sky Shield" de l'OTAN

**L'"European Sky Shield Initiative" (ESSI) est un projet visant à mettre en place un meilleur système européen de défense aérienne. 17 pays de l'OTAN y participent déjà. Le 7 juillet 2023, l'Autriche et la Suisse ont également signé une déclaration d'intention d'adhésion. La question est de savoir si la participation à "Sky Shield" est compatible avec la neutralité de l'Autriche et de la Suisse. L'initiative transnationale PatriotPetition.org demande dans une pétition en allemand adressée aux ministres de la Défense de l'Autriche et de la Suisse de ne pas adhérer au système de défense aérienne "Sky Shield". Découvrez dans cette émission comment PatriotPetition.org justifie son point de vue.**

L'« European Sky Shield Initiative » (Bouclier anti-aérien européen) est un projet planifié visant à mettre en place un meilleur système européen de défense aérienne. L’initiative a été lancée par le chancelier allemand Olaf Scholz fin août 2022. Ceci dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'initiative vise à combler les lacunes de l'actuel bouclier de protection pour l'Europe. Par exemple, dans le domaine de la défense contre les drones, les missiles de croisière et les missiles balistiques intercontinentaux. Les missiles balistiques sont tirés depuis le sol selon une trajectoire en arc de cercle vers des cibles à terre et sont considérés comme le principal vecteur des ogives nucléaires.

Les membres de « Sky Shield » veulent notamment coordonner l'acquisition et la maintenance des systèmes de défense aérienne et améliorer ce qu’on appelle l'interopérabilité - c'est-à-dire l'interchangeabilité - des systèmes.

17 pays de l'OTAN sont déjà impliqués, mais pas la France ni l'Italie. Le 7 juillet 2023, Klaudia Tanner, ministre autrichienne de la Défense et Viola Amherd, conseillère fédérale suisse ont signé une déclaration d'intention d'adhésion. Au plus tard lorsqu'il s'agira de prendre des mesures concrètes, le Parlement suisse aura son mot à dire sur la participation de la Suisse à « Sky Shield ».

La grande question est de savoir dans quelle mesure une participation à « Sky Shield » est compatible avec la neutralité ancrée dans les Constitutions fédérale autrichienne et suisse. Celle-ci impose l'abstention absolue de toute intervention active dans le déroulement de la guerre, ainsi que l'absence de tout soutien militaire aux parties en guerre.

Le Département fédéral de la défense (DDPS) écrit toutefois dans un communiqué de presse que la neutralité n'est pas un obstacle : la Suisse et l'Autriche ont consigné leurs réserves en ce qui concerne le droit de la neutralité dans une déclaration complémentaire, afin d'exclure par exemple toute participation à des conflits militaires internationaux, peut-on y lire.

Mais est-ce vraiment le cas ? L'initiative interpartis et transnationale PatriotPetition.org écrit qu'une adhésion s'inscrit « dans une chaîne fatidique d'abandon fragmentaire de la neutralité ». « Faire un tel pas à un moment où le monde est au bord d'une Troisième Guerre mondiale nucléaire ne serait pas seulement irresponsable, ce serait de la folie pure ! »

Dans une pétition adressée aux ministres de la défense d'Autriche et de Suisse, PatriotPetition.org justifie son point de vue. La pétition peut être signée jusqu'à la mi-août au moins, en cliquant sur le lien qui apparaît dans le générique. Le texte de la pétition, reproduit ci-dessous dans son intégralité, est également destiné à servir de modèle pour écrire à vos parlementaires en Autriche et en Suisse.

Madame la Ministre de la Défense Tanner, Madame la Conseillère fédérale Amherd

Vous avez l'intention d'adhérer au système de défense aérienne « Sky Shield », initié par l'Allemagne, membre de l'OTAN. Nous considérons cette démarche non seulement comme incompatible avec la neutralité inscrite dans la Constitution fédérale, mais aussi comme tout à fait irresponsable au vu de la situation actuelle en matière de politique de sécurité.

Pour être « interopérable » comme annoncé, « Sky Shield », devrait nécessairement disposer de structures de commandement et de contrôle communes. Cela signifie que si un seul des pays impliqués, principalement ceux de l'OTAN, était mêlé à un conflit militaire, nous serions nous aussi - plus ou moins - associés. Un fait absolument incompatible avec le principe d'abstention du droit de la neutralité, qui impose de s'abstenir strictement de toute intervention active dans le déroulement de la guerre et de s'abstenir de tout soutien plus militaire aux parties belligérantes. Le fait est qu'en déployant des missiles antiaériens sur notre sol, l'OTAN obtiendrait un avantage stratégique, tandis que nous deviendrions la cible d'autres pays et abandonnerions notre position de force, qui pourrait justement nous permettre de jouer un rôle de médiateur dans le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine.

Le projet « Sky Shield » menace au plus haut point notre sécurité nationale et la protection que nous offre notre statut de neutralité. Ce serait une pure folie de se lier encore plus à l'OTAN, qui est au bord d'une troisième guerre mondiale nucléaire. Nous protestons donc vigoureusement contre l'adhésion au système de défense aérienne « Sky Shield » et vous appelons à y renoncer ! Engagez-vous clairement en faveur de la neutralité et préservez-la en toutes circonstances. Nous ne devons en aucun cas devenir une partie de guerre dans un conflit apocalyptique entre les grandes puissances !

Votre signature ………….

La pétition en allemand peut être signée ici jusqu'à la mi-août 2023 au moins :
https://www.patriotpetition.org/2023/07/06/keine-beteiligung-am-nato-luftverteidigungssystem-sky-shield-neutralitaet-verteidigen/

**de dd.**

**Sources:**

„European Sky Shield Initiative”
<https://de.wikipedia.org/wiki/European_Sky_Shield_Initiative>

Amherd signe une déclaration d'intention pour l’« Initiative European Sky Shield »
<https://www.srf.ch/news/schweiz/europaeische-luftverteidigung-amherd-unterschreibt-absichtserklaerung-fuer-sky-shield>

Réactions diverses à la participation suisse à « Sky Shield »
<https://www.srf.ch/news/schweiz/europaeische-luftverteidigung-gemischte-reaktionen-auf-schweizer-teilnahme-bei-sky-shield>

Pétition adressée aux ministres de la Défense d'Autriche et de Suisse
<https://www.patriotpetition.org/2023/07/06/keine-beteiligung-am-nato-luftverteidigungssystem-sky-shield-neutralitaet-verteidigen/>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](https://www.kla.tv/Suisse)

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - [www.kla.tv/CommentairesMediatiques](https://www.kla.tv/CommentairesMediatiques)

#OTAN - [www.kla.tv/OTAN](https://www.kla.tv/OTAN)

#Militaire - [www.kla.tv/Militaire](https://www.kla.tv/Militaire)

#PolitiqueUE - La politique de l'UE sous la loupe - [www.kla.tv/PolitiqueUE](https://www.kla.tv/PolitiqueUE)

#OlafScholz-fr - Olaf Scholz - [www.kla.tv/OlafScholz-fr](https://www.kla.tv/OlafScholz-fr)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.